

Hébergements

Pour toute information concernant les hébergements, contactez :

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE NEUVIC
 2, Place de la Mairie
 24190 NEUVIC-SUR-L'ISLE
 Tél. : 05 53 81 52 11
 Fax : 05 53 80 18 54
 Mail : ot.neuvic@wanadoo.fr
 Site : www.paysdeneuic24.com

COMITE DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE
 25, rue Wilson - BP 2063
 24002 PÉRIGUEUX Cedex
 Tél. : 05 53 35 50 24
 Fax : 05 53 09 51 41
 Sites Web : www.dordogne-perigord-tourisme.fr
 www.resinfrance.com/perigord/
 E-Mail : dordogne.perigord.tourisme@wanadoo.fr

Adresses utiles

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE
 25, rue Wilson - BP 2063
 24002 PÉRIGUEUX Cedex
 Tél. : 05 53 35 50 24

SERVICE TOURISME ET DEVELOPEMENT TOURISTIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL
 Espace Tourisme - 25, rue Wilson
 24000 PÉRIGUEUX
 Tél. : 05 53 35 50 90

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DEVELOPEMENT DE LA MOYENNE VALLEE DE L'ISLE
 Mairie
 24400 SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN
 Tél. : 05 53 81 00 29 - 05 53 81 04 73

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE RANDONNEE PEDESTRE
 46, rue Kléber
 24000 PÉRIGUEUX
 Tél. : 05 53 45 51 21

COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME EQUESTRE
 25, rue Wilson - BP 2063
 24002 PÉRIGUEUX Cedex
 Tél. : 05 53 35 50 24

COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME
 46, rue Kléber
 24000 PÉRIGUEUX
 Tél. : 05 53 53 73 33
 E-mail : viaud.cd@cegetel.net

DIRECTION DEPARTEMENTALE JEUNESSE ET SPORTS
 133, boulevard du Petit Change
 24016 PÉRIGUEUX Cedex
 Tél. : 05 53 35 72 00

Le conseil Général de la Dordogne a mis en place cet itinéraire dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR). Le service du Tourisme et du Développement Touristique dispose d'une cellule ayant pour mission la réalisation de ces circuits et le suivi du Plan en liaison avec le Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne chargé de la Promotion du PDIPR. Outre la sauvegarde des chemins ruraux, l'objectif du plan est de tisser un réseau ou maillage de cheminements entretenus et balisés.



REGION AQUITAINE

Sur le terrain on the itinerary

PANNEAUTAGE ET BALISAGE

Le mobilier de signalisation des circuits est constitué de 3 éléments complémentaires :
 1/ Le panneau d'appel (Information Board),
 2/ Le panneau directionnel (Direction arrow),
 3/ Les bornes de balisage (Signposts).

LE PANNEAU D'APPEL :
 Chaque départ d'itinéraire est matérialisé par un panneau d'appel affichant la cartographie générale du secteur. Un point "vous êtes ici" vous indique votre position.

LE PANNEAU DIRECTIONNEL :
 A proximité immédiate du panneau d'appel, une flèche directionnelle en bois vous indique le sens du circuit, sa longueur ainsi que les pratiques admises sur ce circuit. Sur le parcours il est possible de trouver ce type de panneaux afin d'indiquer les différentes directions, jonctions ou liaisons.

LES BORNES DE BALISAGE :
 Le jalonnement est constitué de bornes en bois surmontées d'un capuchon de couleur jaune pour les boucles et verte pour les itinéraires de liaison.



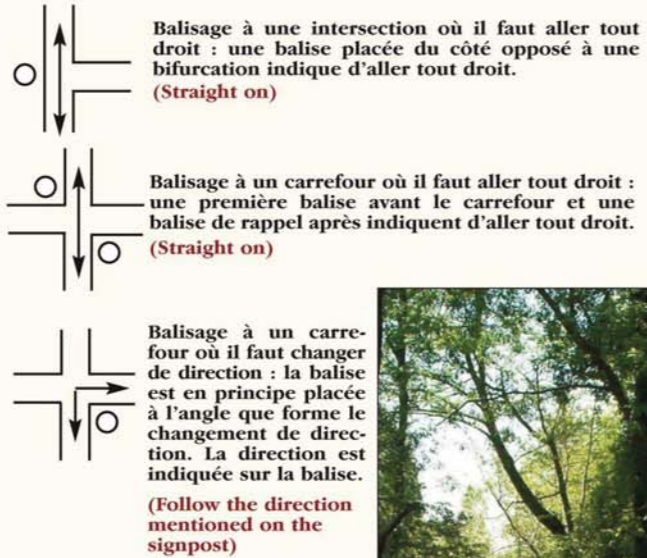
BALISAGE EN VIGUEUR :

- Itinéraire de liaison (Junction path).
- Boucle de Petite Randonnée (PR) (PR Path : circular walk).
- Sentier de Grande Randonnée (GR) (GR Path).
- Sentier équestre local (Horse riding path).

BALISAGE VTT (Marking for mountain bikes) :

- Très facile (Very easy).
- Facile (Easy).
- Difficile (Difficult).
- Très difficile (Very difficult).

IMPLANTATION DES BORNES :



DIRECTION



Carte IGN Paris : 1/50 000^e - 1 cm = 500 m.
 © IGN PARIS 2006 - Autorisation n° 22060024
 Extraits de cartes IGN :
 N° 1833 - 1834 - 1933 - 1934
 ISSN / 1159 - 5914

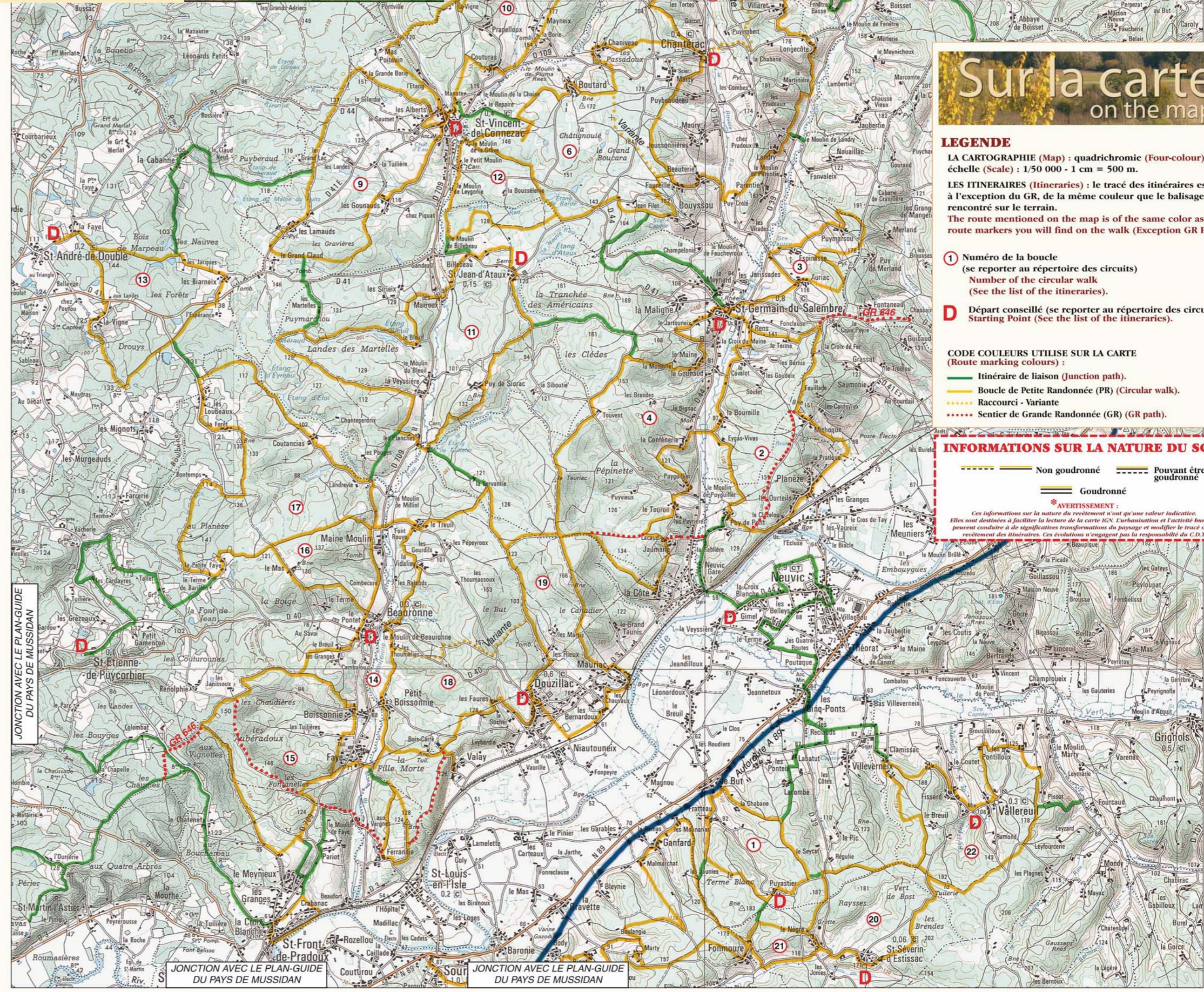
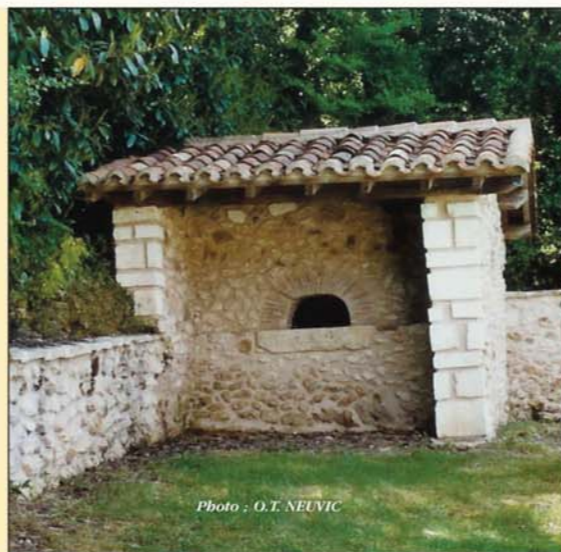


ATTENTION (Beware of fire risk)
 Vous voudrez bien signaler à la mairie la plus proche tout problème particulier que vous aurez rencontré sur votre parcours.
 Please inform the nearest 'Mairie' of problems you may have found on your route.

POUR VOTRE SECURITE (Security Services)

SECOURS 112

ALLO MÉTÉO (Weather forecast)
08 92 68 02 24



Sur la carte on the map

LEGENDE
 LA CARTOGRAPHIE (Map) : quadrichromie (Four-colour) échelle (Scale) : 1/50 000 - 1 cm = 500 m.
 LES ITINÉRAIRES (Itineraries) : le tracé des itinéraires est, à l'exception du GR, de la même couleur que le balisage rencontré sur le terrain.
 The route mentioned on the map is of the same color as the route markers you will find on the walk (Exception GR Path)

- 1** Numéro de la boucle (se reporter au répertoire des circuits) Number of the circular walk (See the list of the itineraries).
- D** Départ conseillé (se reporter au répertoire des circuits) Starting Point (See the list of the itineraries).

CODE COULEURS UTILISE SUR LA CARTE (Route marking colours) :
 - Itinéraire de liaison (Junction path).
 - Boucle de Petite Randonnée (PR) (Circular walk).
 - Raccourci - Variante.
 - Sentier de Grande Randonnée (GR) (GR path).

INFORMATIONS SUR LA NATURE DU SOL*

- Non goudronné
- Goudronné
- Pouvant être goudronné

* AVERTISSEMENT : Ces informations sur la nature du revêtement n'ont qu'une valeur indicative. Elles sont destinées à faciliter la lecture de la carte IGN. L'urbanisation et l'activité humaine peuvent conduire à de significatives transformations du paysage et modifier le tracé ou le revêtement des itinéraires. Ces évolutions n'engagent pas la responsabilité de C.I.T.E.